



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E76065

VALABLE JUSQU'AU 22/09/2026

ÉDITÉ LE

26/05/2026

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 13/01/2003

Forme juridique : SARL

Capital : DEPUIS LE 27/01/2003  
100 200

Raison sociale : COUVERTURE BATIMENT SANITAIRE CBS

1 B RUE LAFAYETTE  
94140 ALFORTVILLE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC PARIS 2003B01380

Téléphone : 01 42 08 49 10

Fax : 01 42 08 21 88

Siret : 444 802 946 00038

Portable :

Code NACE : 4391B

Site Internet : <http://www.c-b-s.fr>

Numéro caisse de congés payés : 32 499500

E-mail : [jmsaintval@c-b-s.fr](mailto:jmsaintval@c-b-s.fr)

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP 509997B 1209000 / 001 330825/117

Responsabilité légale :

SAINT-VAL LEONARD GÉRANT

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP 509997B 4820000 / 001 324932/109

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/07/2025

Effectif moyen : 25

Tranche de classification : EFF3

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3153	Couverture en métaux sauf plomb (Technicité supérieure) Mention RGE	18/07/2025
3211	Étanchéité en matériaux bitumineux en feuilles (Technicité courante) Mention RGE	16/09/2025
3811	Parois en bardages simples (Technicité courante) Mention RGE	16/09/2025
6121	Ravalement en peinture Mention RGE	08/07/2025
7132	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité confirmée) Mention RGE	16/09/2025

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	28/09/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	28/09/2021
o Isolation des combles perdus	28/09/2021
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	16/09/2025

\* ou du plus récent renouvellement

**LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT**

**Gérard SÉNIOR**

**SIGNATURE  
DU TITULAIRE**



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.